Réf. 771026

RESONET TENORBACT SPRAY SR

Désinfectant de contact pour tous types de surfaces.

S'utilise en milieu hospitalier : tables d'examen, chariots de transport, matériel d'examen radiologique, salles de soin, chambres des malades, etc.
Permet également la désinfection du mobilier et des petits objets tels que : téléphone, poignée de portes, tables, etc.
Agréablement parfumé à la menthe, il ne laisse aucune trace sur les supports. (Chromes, inox, vernis, miroiterie, aluminium, verres, etc.)

Avantages produit

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

Bactéricide EN1276 à 100% en 30 secondes à 20°C
Virucide : HIV1 à 100% en 30 min à 20°C
Hépatite B (cond. de propreté) à 100% en 30 min à 20°C
H1N1 (cond. de saleté) à 100% en 30 secondes à 20°C
Rapports d'essais disponibles sur simple demande.

MODE D'EMPLOI

S'utilise pur
En milieu hospitalier : Pulvériser sur les surfaces propres puis laisser sécher.
Pour le mobilier : Pulvériser sur la surface, laisser agir 5 minutes minimum puis essuyer avec un chiffon sec et non pelucheux. Il n'est pas nécessaire de rincer.

CARACTERISTIQUES

Densité: 0,95-0,97
Aspect : liquide limpide Sécurité selon FDS : Produit inflammable. Pas de risque spécifique connu à ce jour pour l'homme et l'environnement selon la Directive dite "toute préparations" 1999/45/CE et ses adaptations.
Biodégradabilité conforme à la règlementation en vigueur
Fiche "Ingrédient" disponible sur demande pour le personnel médical au 0810 810 868 .

CONDITIONNEMENT

Réf. 771026 Carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml

PRECAUTIONS D'EMPLOI

TP 2 – Substances actives biocides : chlorure de didecyldimethyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 2,5 g/l - éthanol, CAS : 64-17-5, 120g/l, propane-2-ol, CAS : 67-63-0, 101 g/l. Ne pas mélanger avec des hypochlorites (eau de Javel).
Ne pas pulvériser à proximité d'une flamme.
Ne pas pulvériser sur des matériaux sensibles à l'alcool :
plexiglas par exemple. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux
sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution.
Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires

Formule déposée au Centre Anti-poison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

GROUPE RESO
Résolument nature

Version 27/01/2014